

Critère 3.1 Organisation des formations théoriques et pratiques

Auto-école FILL' AU PERMIS

Définir les modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques (collectifs, horaires, distanciel, présentiel, etc.).

Le cas échéant, proposer et promouvoir les cours collectifs exposant des grands thèmes de la sécurité routière (par exemple : alcool et stupéfiants, vitesse, défaut de port de la ceinture de sécurité, distracteurs, etc.) animés par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière, (les spécificités de la conduite et de la sécurité des motocyclettes et des véhicules du « groupe lourd » pour les écoles de conduite ou association proposant ces formations).

PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

Parcours théorique

EPREUVE DU CODE DE LA ROUTE pour tout permis :

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme soit dans les locaux de l'auto-école ou en autonomie via la plateforme Internet Code Rousseau (option d'achat pour ouvrir l'accès).

La formation porte sur des thématiques spécifiques proposés à savoir :

- **Le Conducteur** : prise de risque ; vision et déficiences des perceptions, drogues/Alcool/Médicaments.
- **Les dispositions légales en matière de circulation routière** : la signalisation ; les intersections ; les règles de circulation ; la vitesse ; le croisement et dépassement ; l'arrêt et le stationnement.
- **La Route** : la conduite sous intempéries de nuit et de jour ; l'autoroute ; les tunnels ; les passages à niveau...
- **Les Autres Usagers de la route** : le partage de la chaussée ; les spécificités des différents usagers.
- **Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement** : l'écomobilité ; l'achat éco responsable.
- **Les précautions nécessaires à prendre en quittant son véhicule** : l'installation au poste de conduite ; entrer et sortir de son véhicule.
- **La réglementation générale et divers - les premiers Secours** : documents du véhicule ; le chargement ; les points ; les infractions ; le PAS ; Non-assistance à personne en danger.

- **Les éléments mécaniques et autres équipements** : les témoins d'alerte ; les feux ; le contrôle technique ; les niveaux ; les pneus.
- **Équipements de sécurité des véhicules** : la ceinture ; les airbags ; siège enfant ; AFU/ABS/ESP/GPS.

Cette formation peut être dispensée en salle par l'intermédiaire de séries de test audiovisuels libres-corrigés (accès illimité aux horaires d'ouvertures), un enseignant qualifié titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité pourra répondre à tes questions ou encore ou vous le souhaitez, par l'intermédiaire de l'application en ligne Code Rousseau (valable 6 mois). Des cours collectifs dispensés par un enseignant de la conduite ont lieu dans nos locaux tous les jeudis de 17h à 19h, suivant un programme sur les thématiques précises.

Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format individuel.

Il est possible de réserver des leçons de 1h00 ou de 2h00, Une leçon de 60 minutes de formation pratique individuelle comprend notamment le temps nécessaire à l'accueil, à la détermination à l'objectif (5 min), à la conduite de 45 à 50 min environ, à l'évaluation et au bilan de la leçon (5 min).

Nota : Il pourra être proposé à plusieurs élèves (maximum 3) de participer à un « voyage conduite » ayant pour objectif de travailler sur un parcours long et de partager les expériences entre élèves.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler sous toutes conditions climatiques : En ville ;

- En rase campagne ;
- Sur autoroute ;
- De nuit (leçons prises en hiver) ou dans un environnement dégradé.
- Par tout type de temps (pluie, brouillard...)

Les leçons de conduite sont programmées en agence sur un planning partagé. Elles sont réalisées en voiture école accompagné d'un enseignant qualifié et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Pour la partie conduite, la formation est basée sur les compétences composées de 3 ensembles évaluées lors de l'examen au permis de conduire :

- Connaître et maîtriser son véhicule
- Appréhender la route
- Partager la route avec les autres usagers.

Le rôle de l'enseignant est d'apporter toutes ces connaissances, afin que l'élève puisse conduire son véhicule dans des contextes différents de **circulation**. Il lui laisse la possibilité de se confronter à des problèmes d'affluence, pour qu'il apprenne par lui-même à analyser la situation. Ces situations peuvent être stressantes et déstabilisantes, et il doit apprendre à agir en conséquence, quoi qu'il arrive.

C'est le **moniteur** qui doit souligner les différentes étapes d'analyse dans une situation simple ou complexe, et il en va de même pour la prise de décision. Il le fait au travers de discussions, jusqu'à ce que l'apprenant soit en mesure de se débrouiller selon les règles apprises.

Le référentiel présente 4 compétences principales, aux aspects différents et complémentaires pour un bon usage de la route :

- Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales.
- Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité.
- Préparer ses trajets et conduire le véhicule dans des situations de circulation simples ou complexes.
- Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, et mettre en œuvre les mesures préventives.

Le **REMC** sert de référence aux personnes qui enseignent la conduite, leur permettant d'inculquer des compétences prédéfinies, qu'elles soient globales ou associées. Il convient alors d'appliquer la matrice GDE à chacune d'elles, afin que les futurs conducteurs acquièrent toutes les compétences qui leur permettront de réagir de façon appropriée à tout type de situation. Ainsi, ils pourront mieux connaître leur propre façon de fonctionner, analyser les comportements de la route, et s'adapter en toutes circonstances.

Les 4 compétences et les sous-compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux que l'élève doit acquérir tout au long de sa progression.

Pour chaque compétence associée l'élève dispose d'auto-évaluations dans son livret d'apprentissage dématérialisé ; le formateur évalue l'élève selon des critères et des conditions de réussite qu'il doit lui préciser.

Les évaluations de l'enseignant(e) doivent permettre à l'élève de mesurer sa réussite et d'apprécier sa progression selon la variété des situations de conduite. Lorsque l'ensemble des compétences requises est validé, l'enseignant(e) peut alors présenter l'élève aux épreuves du permis de conduire.

PERMIS B / AAC
Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

PROGRAMME DE FORMATION REMC



Compétence C1
Maîtriser
le manèment du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- a. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- b. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- c. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- d. Démarrer et s'arrêter.
- e. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- f. Utiliser la boîte de vitesses.
- g. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- h. Regarder autour de soi et avertir.
- i. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Compétence C2
Appréhender
la route et circuler dans des conditions normales.

- a. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- b. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- c. Adapter l'allure aux situations.
- d. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- e. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- f. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- g. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Compétence C3
Circuler
dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Passer des virages et conduire en déclivité.
- d. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- e. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- f. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- g. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- h. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Compétence C4
Pratiquer
une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- c. Connaître les principaux facteurs de risque du volant et les recommandations à appliquer.
- d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- e. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation ...).
- f. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- g. Pratiquer l'écoconduite.

Établissement
N° d'agrément

CODES ROUSSEAU
Le meilleur de la pédagogie

LES EPREUVES DU PERMIS

EPREUVE THEORIQUE GENERALE (E.T.G.) : le code pour tout permis :

40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code / Valable 5 ans

EPREUVE PRATIQUE :

32 minutes pour le permis B

Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute

Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière pour le permis B avec une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours